



**Pass "Déchetteries"**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'accès aux déchetteries gérées par le Grand Chalonnais n'est possible qu'avec une nouvelle carte

magnétique. Ce contrôle d'accès va permettre de réserver l'usage de ces déchetteries aux seuls habitants de la "com d'agglo" de Chalonnais et d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

L'obtention de cette carte est gratuite et peut être faite :

- par internet (www.legrandchalonnais.fr)
- par courrier avec le formulaire à compléter (disponible en mairie)

Dans tous les cas, munissez-vous d'un justificatif de domicile (particuliers), d'un extrait Kbis (entreprises), d'une copie du récépissé de déclaration en préfecture (associations).

**Vacances scolaires 2018 zone A**

- Hiver : du 12 au 25 février 2018
- Printemps : du 9 au 22 avril 2018
- Été : du 9 juillet au 2 septembre 2018
- Toussaint : du 22 octobre au 4 novembre 2018
- Noël : du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019

**Location salle des Perrelles**

Pour un week-end ou 2 jours consécutifs : 250 €. Consommation électrique (chauffage, éclairage) en sus, sur relevé. Caution : 1.000 €. Arrhes : 100 € non remboursables.

Fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile. Renseignements et réservations en mairie. Les autres salles communales sont réservées aux activités des associations ou à des réunions de collectivités et ne peuvent pas faire l'objet de locations privées.

**Location esplanade J-M Desvignes**

Entre le groupe scolaire et le restaurant scolaire. Terrain + pelouse + baraque en bois avec électricité, frigos et sanitaire contigu. Forfait pour une journée : 100 €. Contacter la mairie.

NB : les associations communales restent prioritaires pour la réservation de l'esplanade.

**Location matériels appartenant à la commune**

Tables, bancs, chaises, vaisselle peuvent être loués par les particuliers.

Matériels - prix de la location	€
Table	4,00
Banc	1,00
Chaise	0,50
Tasse, couvert complet, pichet à eau, corbeille à pain, plateau (prix unitaire)	0,20
Percolateur	25,00
Une friteuse	25,00
Deux friteuses	40,00
Gaufrier	20,00

Catherine HUMBEY - ☎ 06 10 60 91 94

**Nids de guêpes**

Chaque intervention des sapeurs-pompiers chez un particulier pour l'enlèvement d'un nid de guêpes, frelons, abeilles, fait désormais l'objet d'une facturation de 50 € recouvrée par titre de recettes de la trésorerie.

**Don du sang en 2018**

Les samedis 6 janvier, 3 mars, 5 mai, 7 juillet, 8 septembre et 3 novembre à Verdun-sur-le-Doubs (salle des Fêtes)  
Horaires : de 8h00 à 11h30  
Bernadette BARRAULT - ☎ 03 85 49 11 90

**Objets trouvés**

La mairie met à la disposition des habitants de la commune un service "objets trouvés". Dépôt et retrait en mairie aux heures d'ouverture.

**Animaux bruyants, errants, dangereux**

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Tous les chiens doivent circuler en laisse sur le territoire communal. Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories doivent obligatoirement être déclarés en mairie et circuler en laisse et muselés sur tout le domaine public.

**SPA Chagny**

Société Protectrice des Animaux  
Route de Chaudenay 71150 Chagny  
☎ 03 85 87 20 55 - 06 11 75 49 13

**Le brûlage des végétaux est désormais interdit**

La commune étant équipée d'un double système de collecte (benne à déchets verts située sur l'esplanade de la salle polyvalente, déchetteries à proximité), le brûlage à l'air libre des déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussailllements et autres pratiques similaires est interdit sur tout le territoire communal.

**Bricolage et jardinage bruyants (tondeuses...)**

Autorisés suivant arrêté préfectoral :

- en semaine : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 19h00
- le samedi : de 09h00 à 12h00 de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00



**Cartes d'identité**

Depuis le 22 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil sécurisé, quel que soit le lieu de votre résidence, permettant la numérisation des pièces de votre dossier et la prise d'empreintes digitales, visant à lutter contre les fraudes.

La mairie de Saint-Loup-Géanges n'est pas dotée de ce dispositif. Les mairies les plus proches pouvant vous accueillir pour les demandes de cartes d'identité sont :

- Verdun-sur-le-Doubs
- Chagny
- Chalonnais-sur-Saône
- Beaune
- Seurre

Il est conseillé de prendre rendez-vous pour éviter les files d'attente.

Se munir de :

- extrait acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)
- 2 photos d'identité identiques récentes et non découpées
- justificatif de domicile (facture)
- ancienne carte d'identité ou déclaration de vol (gendarmerie)
- 25 € en timbres fiscaux si l'ancienne carte ne peut être présentée

Afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet de la mairie habilitée et que vous aurez retenue, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site suivant :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Le dépôt de votre dossier et le retrait de votre carte d'identité doivent se faire dans la même mairie.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures et demeure gratuite, sauf en cas de perte ou de vol (25 € à fournir en timbres fiscaux).



**Mairie**

12 rue Jean-Baptiste Cautin  
☎ 03 85 49 48 09  
mairie.st-loup-geanges@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- lundi : fermé
- mardi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h00
- mercredi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h00
- jeudi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h00
- vendredi : 08h30 - 12h00  
15h00 - 18h30

**CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale.  
Contacter la mairie.

**Groupe scolaire**

☎ 03 85 49 93 56

**Restaurant scolaire**

☎ 03 85 49 92 23

**Accueil de loisirs, garderie périscolaire**

☎ 03 85 49 93 55  
loisirs-st-loup-geanges@orange.fr  
• lundi, mardi, jeudi, vendredi : le matin à partir de 7h30, le soir jusqu'à 19h00  
• mercredi de 7h30 à 19h00

**Bibliothèque**

11 rue du 6 Septembre 1944  
☎ 03 85 49 97 31  
lundi : 17h00-19h00  
mercredi : 10h00-12h00 17h00-19h00  
vendredi : 17h00-19h00  
Fermée en Août. Cotisation familiale annuelle : 5,50 €. L'abonnement à la bibliothèque de Saint-Loup-Géanges donne également accès à celle de Gergy.

**Agence postale communale**

10 route de Beaune  
☎ 03 85 96 37 20  
Ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00.  
Levée du courrier à 15h30, le samedi matin à 11h30.  
Sacs jaunes à disposition (emballages recyclables).  
Lors de la fermeture du bureau de poste, vous pouvez vous adresser à celui de Verdun-sur-le-Doubs :  
☎ 03 85 91 07 00

**Permanences des élus**

Maire et adjoints : sur rendez-vous

**Permanence des conseillers départementaux**

- Violaine GILLET - ☎ 03 85 35 35 82  
v.gillet@cg71.fr  
Sur rendez-vous.
- Jean-Paul DICONNE - ☎ 03 85 91 50 47  
jean-paul-diconne@nordnet.fr  
Sur rendez-vous.

**Permanence du député**

- Rémy REBEYROTTE - ☎ 03 85 79 13 30  
remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr  
14 rue du Maréchal Leclerc 71200 Le Creusot  
Sur rendez-vous.

**Permanences des sénateurs**

- Marie MERCIER - ☎ 03 85 94 70 52  
marie.mercier@senat.fr  
Les Varennes 5 rue de la Guerlande  
71880 Chatenoy-le-Royal
- Jean-Paul EMORINE - ☎ 03 85 44 97 77  
jeanpaul.emorine@wanadoo.fr  
18 rue du Poirier Chanin 71240 Sennecey
- Jérôme DURAIN - ☎ 03 85 44 64 00  
j.durain@senat.fr  
6 place St Jean de Maizel 71100 Chalonnais s/S

**Gendarmerie**

Gendarmerie de Verdun-sur-le-Doubs  
☎ 03 85 91 51 34. En cas d'urgence, composer le 17 (fixe) ou le 112 (portable).

**Sapeurs-Pompiers**

Centre de Première Intervention de Saint-Loup-Géanges. Dans tous les cas, composer le 18 (fixe) ou le 112 (portable).

**Hôpital**

Beaune : ☎ 03 80 24 44 44  
Chalonnais : ☎ 03 85 44 66 88  
En cas d'urgence, composer le 15 (fixe) ou le 112 (portable).

**Professionnels de santé sur la commune**

- Médecins : M-Ch. REYBOZ et Laura FORT  
4 rue Fleurant - ☎ 03 85 49 46 10
- Pharmaciens : Jean-Luc et Odile FELTIN  
2 rue Fleurant - ☎ 03 85 49 42 01
- Infirmiers : cabinet 7 allée Jean Favier  
☎ 03 85 49 90 28  
- Pedro FERREIRA - ☎ 06 80 59 26 14  
- Sabrina CHAPUIS - ☎ 06 14 48 68 34  
- Nelly LEBLANC - ☎ 06 84 60 06 29
- Ostéopathe : Eileen FERNANDEZ  
4 rue Fleurant - ☎ 06 28 08 98 59

**EDF - GDF**

- EDF dépannage : ☎ 09 726 750 71
- GDF urgence gaz : ☎ 0800 473 333

**Suez Environnement - eau potable**

Service clients : ☎ 0977 408 408  
Urgence dépannage : ☎ 0977 401 126

**Assistante sociale**

Centre Médico-Social 4 rue des Halles  
71150 Chagny  
Sur rendez-vous - ☎ 03 85 87 65 10

**Aide-ménagère - Aide à domicile**

- Bureau de la Mutualité 18 place de la Liberté  
71350 Verdun. Permanences du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous. ☎ 03 85 91 97 01
- Association locale ADMR  
8 bis route de Verjux 71350 Verdun  
☎ 03 85 91 85 53

**Portage de repas à domicile**

ADMR : ☎ 07 86 67 68 94

**Délégué du défenseur des droits**

Maison de Justice et du Droit  
5 place de l'Obélisque 71100 Chalonnais-s/S.  
☎ 03 85 90 87 80 - sur rendez-vous.

**Journal de Saône-et-Loire**

Correspondante : Brigitte PRUDHON  
☎ 03 85 49 43 04 - 06 37 21 48 81  
christian.prudhon@nordnet.fr

**Déchetteries**

Les particuliers de Saint-Loup-Géanges ont accès aux déchetteries du Grand Chalonnais dont celle d'Allerey.

Horaires déchetterie d'Allerey (route de Gergy) :  
Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (période estivale)

- lundi : 13h30-18h00
- mardi, mercredi, jeudi :  
8h30-12h00 13h30-18h00
- samedi :  
8h30-12h00 13h30-19h00

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars (période hivernale)

- lundi : 13h30-17h00
- mardi, mercredi, jeudi, samedi :  
9h30-12h00 13h30-17h00

Fermée lundi matin, vendredi, dimanche et jours fériés. Respectez les consignes de tri. NB : mise en place d'un nouveau contrôle d'accès depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (carte magnétique).

Renseignements : ☎ 03 85 43 37 65  
www.legrandchalonnais.fr

**Collecte des ordures ménagères**

Le jeudi matin chaque semaine entre 6h00 et 13h00.

**Tri sélectif (sacs jaunes)**

Le lundi matin tous les quinze jours entre 6h00 et 13h00.

Pour les dates, consulter le calendrier Sirtom ou notre site [www.saint-loup-geanges.fr](http://www.saint-loup-geanges.fr), page d'accueil ou rubrique "Environnement".

Les rouleaux de sacs jaunes sont à retirer à l'Agence postale communale.

**Containers verre, papiers...**

Trois emplacements sont à votre disposition :

- en face de la bibliothèque : verre, papiers, vêtements et chaussures
- bâtiment ateliers communaux : verre, papiers, vêtements et chaussures
- esplanade salle polyvalente : verre, papiers, benne à déchets verts